

COMPTE – RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 JUIN 2013 à 20H30

Date de convocation : 19/06/13

Etaient présents :

MM. GAGE – LARQUET – PORTHAULT – DOMPE – CARBONNEAUX – DEMOTIER - MEIGNAN -
Mme ROSE

Excusé : M. Brancati qui donne pouvoir à Mme ROSE

Absents : MM. Lemaire - Sergent - Merazga Mmes Chevance – Sikon

Secrétaire : M. Larquet Jean-Marc.

.....

Approbation du compte-rendu du 22/05/13

Mr Porthault précise qu'en 2012 c'est déjà une société qui a effectué les travaux de fauchage.

1°/ TRAVAUX :

Peinture cantine

Monsieur le Maire fait part de la visite d'un agent des Services Vétérinaires qui a fait état d'observations mineures dont des problèmes de peinture écaillée sur des gaines de ventilation dans la cuisine. Considérant que les dernières peintures datent de l'ouverture de la cantine en 2004, il est souhaitable de rénover l'ensemble des installations.

Le Maire présente 3 devis, comprenant le nettoyage, la préparation des supports et la mise en peinture des locaux.

Entreprise ZION	6 231€ TTC
Entreprise Nouvelle de peinture	6 317€ TTC
Entreprise NEUDORFF	8 837€ TTC

L'entreprise ENP nous garantit le début des travaux dès le 8 juillet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition de la société ENP, pour un montant de 6 317€ TTC.

Vidéosurveillance

Le Maire rappelle l'étude du projet lors du dernier conseil, fait part également des désagréments de la petite délinquance et des soupçons de trafics.

Lors de l'intervention de la Gendarmerie pour la réunion « VOISINS VIGILANTS », nous avons annoncé notre réflexion sur l'étude d'une vidéosurveillance et l'ensemble des personnes présentes ont largement approuvé cette initiative.

Une étude concernant l'achat de matériel a été demandée auprès de deux sociétés :

La société LESAINTE est venue faire une démonstration de matériel mardi 25 juin après-midi et a présentée trois propositions :

Première proposition

- 1 écran moniteur
- 1 stockeur numérique
- 1 caméra « vue générale ».
- 1 caméra « entrée place ».
- 1 caméra palier étage.
- Divers (fixation, alimentation...)
- Main d'œuvre

Montant 4 377 € TTC

Deuxième proposition

- 1 dôme BOSCH motorisé
- 1 écran moniteur
- 1 stockeur numérique
- 1 caméra palier étage.
- 1 projecteur infrarouge VISTA
- Divers (fixation, alimentation...)
- Main d'œuvre

Montant 8 939 € TTC

Troisième proposition

- 1 dôme DAHUA jour/nuit motorisé
- 1 écran moniteur
- 1 stockeur numérique
- 1 caméra palier étage.
- Divers (fixation, alimentation...)
- Main d'œuvre

Montant 6 195 € TTC

Le Maire présente aussi un devis de la société AFG comprenant :

- 2 caméras extérieures jour/nuit
- 1 écran moniteur
- 1 stockeur numérique
- Divers (fixation, alimentation...)
- Main d'œuvre

Montant 10 670 € TTC

De plus le Maire présente un devis pour la protection du secrétariat comprenant :

1 centrale d'alarme

1 clavier à codes

1 radar

1 sirène intérieure

1 transmetteur téléphonique (à titre gracieux)

Montant 1 833 € TTC

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la deuxième proposition de la société LESAINTE pour un montant de 6 195€ TTC ainsi que la mise en place d'un système de protection pour le secrétariat pour un montant de 1833€ TTC.

Mr Carbonneaux déplore que l'on soit obligé d'en arriver là.

Mr Porthault est du même avis et rajoute que si cela peut résoudre nos problèmes de vandalisme cela ne fait que déplacer le problème mais n'en traite pas le fond.

Mr Larquet propose que l'on s'appuie sur les « voisins vigilants » pour s'assurer que le problème ne s'est pas simplement déplacé dans le village.

BUDGET 2013 – Décision Modificative n°2

Considérant les travaux acceptés par le conseil, il est décidé d'effectuer les virements de crédits suivants :

D 022 : Dépenses imprévues fonctionnement	- 2 000.00 €
D 023 : Virement section investissement	+ 2 000.00 €

2°/ OPERATION VOISINS VIGILANTS :

Suite à la réunion publique organisée par la gendarmerie à la salle polyvalente du village, à laquelle a participé une quarantaine de personnes, le Maire propose au conseil de participer à l'opération. Le seul coût supporté par la commune étant celui de l'achat de panneaux. Mr Porthault précise qu'une convention sera signée entre la commune, le préfet et la gendarmerie.

Il y a déjà 5 personnes qui se sont fait connaître en mairie pour participer à l'opération.

Une information sera faite sur cette opération dans le prochain bulletin municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de participer à l'opération « voisins vigilants » et autorise le Maire à signer la convention avec les services de l'état.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Maire informe les membres du conseil que :

- le rapport annuel du délégataire de services du syndicat des eaux d'Auger St Vincent est disponible à la consultation au secrétariat et les invite à en prendre connaissance.
- Les travaux de clôture de la mairie reprendront au début des vacances scolaires.

TOUR DE TABLE

Mr Carbonneaux demande :

- Ou en est la demande de La Valouise concernant la cession, en sa faveur, d'un morceau de terrain → Le dossier n'a pas avancé.

Mr Meignan signale qu'un rallye équestre est organisé le weekend du 29 et 30 juin et qu'il passera sur le territoire de la commune → la mairie n'en a pas été informée et n'a reçue aucune demande d'autorisation.

Mr Demotier signale que l'état de la route du Cor se détériore de plus en plus → Le maire rappelle que cette route appartient à l'ONF et que bien qu'il ait alerté différentes personnalités, départementales et régionales, ainsi que les services de l'état, rien ne change.

Mr Larquet demande à quel moment la SAUR compte reboucher la tranchée faite rue de Visery il y a déjà plusieurs mois → La mairie reprend contact avec la SAUR.

La séance est levée à 22H30